

LA GESTION DU PAPIER AU BUREAU

Fiche-conseil n° 5

[mise à jour : mars 2013]



70 à 85 kg de papier sont consommés par an et par employé ! Malgré le phénomène de dématérialisation, la consommation mondiale de papier augmente de 4% par an et le papier reste le premier consommable de bureau. Cette consommation engendre de grandes quantités de déchets. Le papier représente $\frac{3}{4}$ du tonnage des déchets produits par les activités de bureau !

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le papier est issu de ressources renouvelables, recyclées et recyclables. Il présente donc de nombreux avantages par rapport à d'autres matériaux non renouvelables. Malgré cela, sa fabrication reste à l'origine d'impacts environnementaux non négligeables.

Le papier est constitué de fibres de cellulose extraites du bois. Ces fibres peuvent provenir directement du bois, par exemple de coupes de bois d'éclaircies dans les forêts ou de chutes d'activités de scierie. Une autre source de fibres est le papier de récupération.

Pourtant, dans certaines régions, la production et la récolte de bois menacent ce qui reste des dernières forêts vierges. Et la substitution de forêts naturelles par des plantations gérées par des méthodes de l'agriculture intensive (utilisation de pesticides), pauvres en espèces, menace la biodiversité.

Au niveau mondial, 40% du bois exploité commercialement sert à fabriquer du papier. 17 % du bois utilisé provient de forêts vierges, notamment au Canada, en Scandinavie, en Russie, au Brésil et en Indonésie.

L'exploitation de la forêt n'est pas le seul impact environnemental du papier. Lors de sa fabrication, il faut d'une part une grande quantité d'eau pour extraire la cellulose et d'autre part, beaucoup d'énergie pour sécher le papier.

La production est source de nombreuses pollutions : dioxyde de carbone (CO₂) et composés soufrés sont rejetés dans l'atmosphère. Les effluents des usines papetières contiennent des matières organiques, des nutriments (azote et phosphore) et des composés organochlorés persistants. Ces derniers proviennent du processus de transformation du bois, mais sont aussi et surtout le résultat du processus de blanchiment.

Auparavant, la pâte à papier était blanchie à l'aide de gaz chlorés très nocifs. Heureusement, depuis plusieurs années, les producteurs de papier européens ont réalisé des efforts importants pour limiter leurs impacts environnementaux. Notamment en augmentant la superficie des forêts européennes et en limitant les émissions de CO₂ et de polluants.

CONSEILS

Choisir du papier plus écologique, l'utiliser de façon rationnelle et le recycler contribue à réduire considérablement les effets néfastes sur l'environnement.

Sur le plan financier, une rationalisation de l'utilisation du papier peut générer de belles économies !

CHOISIR DU PAPIER ÉCOLOGIQUE

Privilégier le papier recyclé !

Le papier le plus écologique est le papier 100% recyclé. On parle de papier « recyclé » lorsqu'au moins 50% des fibres proviennent de déchets de papier imprimé post-consommation. Sa production nécessite moins de ressources et génère moins d'émissions dans l'air et l'eau. Le papier recyclé est aujourd'hui de qualité équivalente à un papier non recyclé. Voir la fiche-conseil n° 46 « [Le papier recyclé](#) ».

Des fibres issues de forêts gérées durablement

Si vous souhaitez tout de même travailler avec un papier non recyclé, privilégiez alors un papier dont les fibres sont issues de forêts gérées durablement. Les labels FSC ou PEFC garantissent l'origine durable des fibres mais ne disent rien sur la méthode de production du papier.

Méthode de blanchiment

Un papier fabriqué avec des pâtes blanchies sans chlore gazeux est dit « sans chlore » ou **ECF** (Elementary Chlorine Free), ce qui est aujourd'hui presque toujours le cas.

Un papier ECF performant doit satisfaire aux valeurs limites suivantes : émissions maximales de substances organochlorées absorbables (AOX) de 0,05 kg/t et une COD maximale (Chemical Oxygen Demand) de 5 kg/t.

Un papier fabriqué avec des pâtes blanchies sans aucun agent chloré est dit « totalement sans chlore » ou **TCF** (Totally Chlorine Free). L'option la plus écologique : un papier non-blanchi et qui ne contient pas d'azurants optiques.

Les labels du papier

L'Ange bleu



Le label allemand « Ange Bleu » est un des plus exigeants, combinant des critères techniques sévères à des exigences environnementales. Les fibres de papier proviennent à 100% de vieux papiers et le processus de fabrication exclut certaines substances dangereuses.

www.blauer-engel.de

Le cygne nordique et l'écolabel européen



Ils prennent en compte de nombreux impacts tout au long du cycle de vie du papier : consommation d'énergie, rejets gazeux, effluents liquides, utilisation de substances chimiques, gestion des déchets, etc. Les critères garantissant l'origine des fibres sont plutôt faibles.



Par exemple, pour l'écolabel européen: 50% minimum de fibres certifiées (différents types de certifications reconnues), les 50% restants pouvant présenter des garanties insuffisantes.

Voir fiche-conseil n° 71 :

« L'écolabel pour le papier à copier. »

Infos: www.ecolabel.be, www.svanen.nu.

FSC

Les produits qui présentent le label FSC contiennent du bois en provenance de forêts exploitées en respectant des critères environnementaux et sociaux. Il existe plusieurs catégories de ce label:

- le logo FSC recyclé atteste que le papier contient au minimum 85 % de fibres recyclées post-consommation;
- le logo FSC 100% garantit la traçabilité des fibres vierges et indique qu'elles sont issues de forêts bien gérées;
- le logo FSC Mix garantit que le produit papier contient des fibres de bois issues de forêts bien gérées (certifiées FSC) avec en complément soit des fibres issues de sources contrôlées par le FSC, soit recyclées post-consommation, soit les deux. Le label FSC ne dit rien sur la méthode de production du papier! www.fsc.org/labels.htm



PEFC



Ce label est apposé sur un produit en bois ou à base de bois et garantit que celui-ci est constitué d'au moins 70 % de bois issu de forêts répondant pour leurs gestions aux recommandations des entités nationales et régionales de l'organisation PEFC.

Le label impose uniquement des normes pour la gestion durable des forêts dont provient le bois qui sert à la fabrication du papier. Il ne dit rien sur la méthode de production du papier. Plus d'infos: www.pefc.be ou www.pefc.be/fournisseurs

APUR



Le label APUR, marque-label permettant de repérer les articles en papier recyclé. Il indique la proportion de fibres recyclées et comporte un numéro d'agrément, garantissant l'authenticité de l'information donnée aux consommateurs.

A retenir:

- meilleur choix: un papier qui porte à la fois les labels Ange Bleu et Nordic Swan ou l'écolabel européen;
- il est intéressant de demander le « Paper Profile » du papier utilisé pour la fabrication du produit afin de vérifier les émissions liées à la fabrication.

LIMITER LA CONSOMMATION

Voici quelques astuces à mettre en pratique:

- paramétrer votre matériel d'impression:
 - bien des documents peuvent être imprimés en recto-verso (procès-verbaux, rapports, copies de lettres...).Cela est d'autant plus facile si on a choisi dès le départ

des appareils (imprimante, photocopieuse) qui proposent cette fonction automatiquement;

- utiliser la fonction « réduction » de la photocopieuse ou de l'imprimante permet souvent de mettre deux pages sur une feuille.
- le verso des feuilles imprimées peut servir de brouillon, d'autant plus s'il s'agit de papier recyclé plus opaque que le papier « classique » ;
- limiter la multiplication des documents aux seuls besoins. Par exemple: ne pas imprimer systématiquement ses e-mails! Et télécharger un document ou lieu de le commander ou l'imprimer;
- choisir un grammage de papier le plus faible possible;
- opter pour des marges plus étroites et des polices adaptées;
- sélectionner facilement les zones à imprimer dans une page web grâce à des logiciels gratuits comme [PrintWhatYouLike](#) ou [Print Friendly](#);
- nettoyer les fichiers d'adresses (importantes économies au niveau des frais postaux à la clé) ;
- de nombreux abonnements (journaux officiels, abstracts,...) peuvent s'obtenir sous format électronique.

BIEN TRIER ET RECYCLER LE PAPIER

La majorité des vieux papiers sont récupérables et peuvent être utilisés pour la fabrication de papier recyclé. Pour rendre possible ce recyclage et obtenir un papier recyclé de qualité, il faut soigneusement trier les déchets de papier avant de les remettre à une collecte sélective.

Les bons gestes:

- mettre des corbeilles à papier à disposition des employés et à côté des imprimantes et photocopieurs;
- enlever les « attache-tout » ;
- si le document n'est pas confidentiel, ne le déchirez pas, les fibres à recycler n'en seront que de meilleure qualité;
- ne sont pas recyclables: le papier calque, le papier carbone, les papiers plastifiés, les enveloppes à bulles, les essuies et les mouchoirs en papier, la vaisselle en carton souillée, les emballages alimentaires et tout papier gras ou souillé (nappes et serviettes en papier).

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE GESTION DU PAPIER

Ce que vous pouvez faire:

- opter pour une politique d'achat durable pour l'achat du papier et les travaux d'impressions (papier recyclé, encres à bases végétales, formats standards, faibles grammages) ;
- créer, par exemple, une charte d'impression et des procédures de classement électronique;
- évaluer régulièrement la consommation de papier et en communiquant les résultats de la politique menée vers le personnel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA GESTION DU PAPIER AU BUREAU:

- www.moinsdepapier.be
- WWF: <http://checkyourpaper.panda.org/>
- Achats Verts: www.achatsverts.be

Cette publication est mise à disposition sous un contrat [Creative Commons](#)



Des réponses personnalisées à vos questions :
08 1 730 730 | info@ecoconso.be
www.ecoconso.be



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES